

Pour une éducation à la justice réparatrice

Pour une éducation à la justice réparatrice

FABIEN TORRES
Professeur en sociologie

LBL
Éditions

Fabien Torres

Pour une éducation à la justice réparatrice
(Zéro Zizanie)

ISBN : 978-2-924543-14-6

Dépôt légal 2015
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives du Canada

Imprimé au Canada

Note de l'éditrice

Ce livre a pour but de fournir une information précise et fondée concernant le sujet dont il traite. L'éditrice ne prétend pas fournir des services professionnels, qu'ils soient d'ordre psychologique, financier, juridique ou autre. Si le lecteur a besoin d'aide ou de conseils, il devra recourir aux services d'un professionnel compétent.

La Loi sur le droit d'auteur interdit la reproduction d'oeuvres sans l'autorisation des titulaires des droits. Néanmoins, l'éditrice octroie un droit de reproduction limité aux pages impliquant des activités proposées à une classe ou à un groupe restreint pour une utilisation efficace du livre. Pour de plus amples informations, communiquez avec clientele@laboitealivres.com.

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.



Révision linguistique et correction d'épreuves: Manon Thiffault
Conception graphique et mise en pages: Manon Léveillé
Couverture: Manon Léveillé
Crédit photographique de la couverture: © Auimeesri | Dreamstime.com

© 2015, La Boîte à Livres inc.
www.laboitealivres.com

Table des matières

Remerciements.....	9
Introduction.....	11
Comment utiliser ce livre?	15
I NOTRE PERCEPTION DU CONFLIT	17
<i>Fiche d'activité 1 : Questionner nos perceptions.....</i>	20
1 Les impacts d'un conflit	23
<i>Fiche d'activité 2 : Les impacts d'un conflit.....</i>	24
1.1 LE CYCLE DE LA VIOLENCE.....	25
1.2 LA VIOLENCE SYMBOLIQUE	27
2 Le rôle des sanctions.....	30
3 La stigmatisation	31
<i>Fiche d'activité 3 : Identifier nos préjugés.....</i>	33
II LA JUSTICE RÉPARATRICE.....	35
1 Son origine	37
<i>Fiche d'activité 4 : Expliquer la déviance.....</i>	39
2 La définition	42
2.1 CE QU'EST LA JUSTICE RÉPARATRICE.....	43
2.2 LES BESOINS DES VICTIMES.....	44
2.3 LES BESOINS DES INFRACTEURS	46
2.4 LES BESOINS DE LA COMMUNAUTÉ.....	47
2.5 CE QUE LA JUSTICE RÉPARATRICE N'EST PAS	47
<i>Fiche d'activité 5 : Analyser un cas</i>	49
3 Les retombées positives.....	53
3.1 EN MILIEU SCOLAIRE	55
3.2 LES CONDITIONS DE RÉUSSITE.....	61

III LES CERCLES DE RENCONTRES.....	65
1 L'expression de ses émotions	68
2 Les cercles de tolérance	70
2.1 LE RÔLE DE L'ANIMATEUR	73
3 Les cercles restaurateurs	73
3.1 DESCRIPTION	74
3.2 LA PRÉPARATION AUX RENCONTRES	77
<i>Modèle de lettre d'engagement et entente</i>	
<i>de confidentialité : Participant</i>	<i>78</i>
3.2.1 LES RENCONTRES PRÉPARATOIRES	79
3.3 LE DÉROULEMENT DES RENCONTRES	80
3.3.1 FAVORISER LA RÉPARATION	80
3.3.2 ENTRE LES RENCONTRES	81
3.3.3 EXEMPLE DE DÉROULEMENT DES RENCONTRES	82
3.4 LE RÔLE DES ANIMATEURS	86
<i>Modèle de lettre d'engagement et entente</i>	
<i>de confidentialité : Animateur</i>	<i>87</i>
3.5 LE RÔLE DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ.....	88
<i>Modèle de lettre d'engagement et entente</i>	
<i>de confidentialité : Membre de la communauté</i>	<i>89</i>
4 Les mesures de réparation.....	90
4.1 LES MESURES DE RÉPARATION ENVERS LES VICTIMES	90
4.2 LES MESURES DE RÉPARATION ENVERS LA COMMUNAUTÉ....	91
 Conclusion	 93
Notice biographique	101
Annexe A Fiche procédure : Étapes pour amorcer une démarche en justice réparatrice.....	103
Annexe B Fiche d'activité : Jeux de rôle.....	107
Références.....	111

Cet ouvrage s'adresse aux responsables d'établissements scolaires, aux intervenants auprès des jeunes, aux professionnels en éducation et aux parents. Il peut également être utilisé dans le cadre des formations en techniques de travail social, en intervention en délinquance, en éducation spécialisée et en éducation à l'enfance.

Remerciements

Je souhaiterais tout d'abord remercier Mélanie Rizk et Manon Thiffeault de *La Boîte à Livres* pour m'avoir donné l'opportunité de participer à la promotion de la justice réparatrice. Merci à Estelle Drouvin et au CSJR de m'avoir permis de découvrir et de ressentir la magie de cette dernière. Après en avoir constaté les bénéfices, il est difficile de ne pas vouloir contribuer à son développement.

Merci à Estelle Drouvin, à Marie-Dominique Giguère et à Louis Jean pour leurs suggestions plus que pertinentes.

Enfin, merci au lecteur de ce livre qui aura l'audace d'initier une démarche en justice réparatrice. Si ce livre devait contribuer à ce que cela se fasse, ne serait-ce qu'une seule fois, alors ce dernier aura été utile.

Introduction

Sans être nommée comme telle, la justice réparatrice existe depuis toujours. Pour l'illustrer, commençons par une histoire...

Pensons à un enfant qui, dans un moment de colère, brise le jouet de son petit frère. Le petit frère pleure. Que peut faire un parent en réaction à cela ?

- Racheter le même jouet ? Le petit frère ne risque-t-il pas de dire : « C'est celui-là que j'aimais ! » ? Ce qui est brisé n'est donc guère que matériel. Il y a de la peine ressentie et il est important d'en tenir compte.
- Expliquer à son enfant que ce n'est qu'un jouet et qu'il ne faut pas pleurer pour cela ? Apprendre à son enfant à ne pas s'attacher démesurément aux biens matériels n'est pas une mauvaise chose, mais encore une fois, la souffrance ressentie est négligée.
- Exclure le grand frère de la famille ou le punir d'une quelconque façon ? Si le grand frère ne comprend pas la raison de cette punition, cela ne sera pas forcément constructif et pourrait même amener plus de conflits.
- Permettre au petit frère de briser à son tour un des jouets du grand frère ? Ce serait peut-être satisfaisant pendant un court moment pour le petit frère, mais après ? Il risque de ne pas rester beaucoup de jouets à la fin de la journée.

- Référer au règlement de la maison (affichée dans l'entrée de la maison) qui prévoit une punition de faire la vaisselle pendant une semaine pour quiconque brise un objet dans la maison ? Ceci peut paraître fort efficace pour rétablir la justice, mais ne permet pas la réparation du tort.
- Demander au grand frère de s'excuser ? Le petit frère peut accepter les excuses s'il a déjà une certaine sagesse, mais il peut également ne pas savoir quoi en faire. Cela ne ramènera pas son jouet et ne diminuera pas non plus sa souffrance de l'avoir perdu. En outre, si les excuses du grand frère ne sont pas sincères, elles ne seront d'aucune utilité.
- Demander au grand frère d'expliquer pourquoi il a fait cela ? Si ce dernier est encore en colère, la réponse risque d'être peu fructueuse. Il pourrait répondre : «C'est de ta faute, tu as laissé traîner ton jouet en plein milieu du salon !»

Bien que nécessitant certaines conditions, les deux dernières possibilités s'inscrivent dans une démarche de justice réparatrice. Pourquoi ? Parce que contrairement aux autres possibilités, celles-ci ouvrent un dialogue qui peut mener à une réparation. Les autres possibilités ne résolvent point le conflit. Elles l'aggravent même dans certains cas.

Si les deux frères sont prêts à dialoguer, on estime qu'il pourrait y avoir réparation. Cela ne signifie pas que le petit frère doive pardonner. Toutefois, entendre les raisons pour lesquelles le grand frère a agi ainsi pourra soulager la peine du plus petit. De plus, le témoignage de ce qu'a

ressenti ce dernier aidera son grand frère à réaliser l'impact de son geste. Le dialogue représente ici l'élément central de la réconciliation. C'est grâce à lui qu'il est possible de rétablir le lien social qui a été rompu à la suite du délit. Au besoin, le dialogue pourra même mener à une entente (rachat du jouet ou autre) qui s'avérera bien plus significative pour le petit frère s'il a contribué à la détermination de celle-ci.

Le parent invitant ces enfants à régler ainsi les conflits à l'intérieur de la maison s'inscrira dans une démarche de justice réparatrice.

Il est parfois intuitif de concevoir une telle manière de gérer un conflit dans une famille. Nous ne désirons pas exclure celui qui est responsable de tel ou tel conflit. Autrefois, dans plusieurs sociétés africaines ou autochtones, tous les conflits étaient gérés à l'intérieur des cercles de paix ou de guérison. Tout méfait, que ce soit un meurtre, un abus sexuel, ou un vol était considéré comme une atteinte à la société et non uniquement à l'individu. Dans les sociétés occidentales d'aujourd'hui, la responsabilisation de la communauté lorsque survient un crime a été mise de côté par la justice punitive. Nous y reviendrons au début du chapitre II.

Ce livre, comme son nom l'indique, souhaite promouvoir les bienfaits d'une plus grande éducation à la justice réparatrice. Ses objectifs sont d'aider :

- les victimes à se libérer de la souffrance causée par le délit et à reprendre du pouvoir sur leurs vies ;
- les infracteurs à prendre conscience de l'impact de leurs actes sur leurs victimes directes et indirectes ;

- la communauté à recréer du lien social à travers la responsabilisation et une plus grande compréhension de l'autre.

Avant de présenter l'origine et les apports de la justice réparatrice (chapitre II) et de décrire certaines pratiques qui en découlent (chapitre III), nous établirons le cadre dans lequel cette réflexion tente de s'inscrire. En effet, les lois ou les manières de gérer les conflits traduisent une conception de ces derniers et de la justice qui doit être prise en compte. Cela fera l'objet du chapitre I. Envisager la justice réparatrice comme mode de résolution d'un conflit nécessite indubitablement une réflexion sur les représentations sociales que nous avons habituellement du conflit et de la justice.

Comment utiliser ce livre ?

Le succès d'une démarche en justice réparatrice dépend davantage de l'investissement authentique des différents protagonistes que de l'expertise professionnelle d'un ou des participants. Concernant les animateurs, nous verrons que ces derniers doivent disposer d'un savoir, d'un savoir-être et d'un savoir-faire important.

En outre, une formule « magique » ou « parfaite » ne peut exister. Il importe donc d'adapter les outils à votre communauté. C'est pourquoi ce livre, en plus de ses outils modifiables à volonté (les fiches d'activités), fournit essentiellement les principes sur lesquels repose la justice réparatrice. Le modèle que vous développerez dépendra en majeure partie des ressources (humaines, matérielles, etc.) dont vous disposez.

En justice réparatrice, il est important de ne pas fixer un cadre trop restrictif. Lorsque c'est le cas, le processus de justice réparatrice perd en flexibilité et cela peut mettre en péril le succès de la démarche.

Enfin, nous utiliserons, dans ce livre, le terme « infracteur » (Zehr, 2010) pour désigner ce qu'on appelle habituellement *le criminel* ou *l'agresseur*. Ces derniers termes sont fortement connotés et tendent à confondre la personne qui a commis un délit et l'acte lui-même. Il est essentiel, en justice réparatrice, de différencier les deux.

Nous emploierons aussi fréquemment le terme « communauté » à la place d'« école » ou « établissement d'enseignement ». C'est effectivement comme une communauté qu'il est nécessaire de se concevoir lorsqu'on souhaite implanter des pratiques de justice réparatrice.

COMMENT TÉLÉCHARGER LE CONTENU NUMÉRIQUE ?

Pour accéder au contenu numérique, vous devez d'abord inscrire le code indiqué à l'intérieur de la page couverture de votre livre au www.laboitealivres.com/mon-espace.html et suivre les étapes d'enregistrement. Une fois enregistré, vous serez en mesure de télécharger vos fichiers.

1. Double-cliquez sur l'icône  .

Dans la fenêtre **Enregistrer sous**, sélectionnez le répertoire **Bureau** ou celui par défaut et cliquez sur **Enregistrer**.

2. Une fois le téléchargement terminé, assurez-vous de bien fermer votre session dans **Mon espace**.

IMPORTANT

Pour des raisons de sécurité, vous ne pourrez télécharger vos dossiers qu'une seule fois. Si vous rencontrez des problèmes pour accéder à vos contenus numériques, nous vous invitons à communiquer avec nous par courriel à : clientele@laboitealivres.com.

Chapitre I

NOTRE PERCEPTION DU CONFLIT

L'humain ne peut être déshumanisé que par ton regard.

LAURIEN NTEZIMANA

Afin de surmonter les souffrances et les traumatismes liés au génocide rwandais de 1994 (au cours duquel l'ONU estime que 800 000 personnes ont été massacrés en l'espace de 3 mois), l'Association Modeste et Innocent (AMI) a systématisé une méthode de gestion des conflits et du vivre ensemble. En effet, après avoir formé des animateurs et instauré des espaces de rencontres dans plusieurs villages rwandais, l'AMI a invité les victimes du génocide et les ex-génocidaires à se rencontrer et à travailler ensemble. L'AMI a également mis en place des clubs « speak » dans les écoles et a participé à la rééducation et à la réintégration psychosociale des prisonniers. Ainsi, les participants ont été amenés à « libérer leur parole », en racontant les injustices qu'ils avaient subies et les souffrances qu'ils avaient endurées. Selon son fondateur, cette méthode des clubs « speak » « a pour but ultime de transformer la souffrance en conscience en se libérant des étiquettes [et] ainsi casser la spirale de la violence » (Ntezimana, 2013).

L'histoire de l'AMI est là pour démontrer que même dans le cas des pires conflits, il est possible de s'engager dans la voie de la réparation et d'appréhender le conflit autrement. En justice réparatrice, le conflit est considéré comme une atteinte aux relations entre les individus. En ce sens, une grande place est accordée aux victimes et aux membres de la communauté afin de rétablir une meilleure cohésion sociale. En réunissant les infracteurs, les victimes et les membres de la communauté, et en favorisant les échanges et des manières consensuelles de

résoudre les conflits, nous augmentons les chances de voir se rétablir une plus grande harmonie dans la communauté.

Le conflit doit également être perçu comme une source d'apprentissage. Pour chacun, c'est l'occasion de comprendre davantage les conséquences de ses manières de parler ou d'agir et d'acquérir des compétences en matière de résolution de conflits. En outre, les pratiques de justice réparatrice offrent aux victimes une occasion d'utiliser la souffrance qu'elles ont endurée pour participer à rétablir l'harmonie dans la communauté. Cela permet de rééquilibrer les pouvoirs entre les victimes, souvent laissées de côté dans le processus judiciaire, et le reste de la communauté.

Afin d'amorcer individuellement ou collectivement une démarche en justice réparatrice, il est donc nécessaire de remettre en question certaines de nos perceptions (voir la fiche d'activité 1).

FICHE D'ACTIVITÉ 1



Questionner nos perceptions

RÉFLEXION INDIVIDUELLE OU EN GROUPE

OBJECTIF ANALYSER NOS PERCEPTIONS CONCERNANT LES CONFLITS ET LA JUSTICE.

Dans l'image ci-contre, voyez-vous une vieille femme ou une jeune femme* ?



* Note: En regardant bien l'image, il est possible de voir les deux. On peut voir une jeune femme dont l'oreille et la joue correspondent à un œil et au nez d'une femme âgée.